

Mobilités

Réseau express vélo (REV) : de nouveaux tronçons livrés et des travaux qui se poursuivent en 2023



Sommaire

- Communiqué de presse
- Le Réseau express vélo, c'est quoi ?
- Point d'étape sur le déploiement
- Les services vélo de la Métropole

Les interlocuteurs

Matthieu Theurier

*Vice-président de
Rennes Métropole
délégué à la Mobilité et
aux transports*

Mardi 21 mars 2023

Mobilités

Le REV prend de l'ampleur en 2023 !

Mardi 21 mars 2023 a été inauguré le tronçon Rennes – Noyal-Châtillon-sur-Seiche du Réseau express vélo (REV) en présence de Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole. Deux autres inaugurations sont prévues pour les tronçons qui mènent à Montgermont et au Rheu, signe d'un déploiement conséquent du REV pour ce printemps 2023.



REV Rennes – Le Rheu © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

Un déploiement de plus en plus manifeste

Projet structurant du mandat métropolitain, le Réseau express vélo (REV) prévoit de relier Rennes et 15 communes de la première couronne de la métropole. Il prévoit 104 km de liaisons cyclables permettant d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements pour encourager la pratique du vélo alternative à la voiture.

En 2023, le projet va franchir des étapes majeures avec la livraison de 6 nouveaux itinéraires cyclables avec les tronçons vers Le Rheu, Montgermont et Noyal-Châtillon-sur-Seiche déjà livrés et ceux qui mènent vers Chartres-de-Bretagne, Cesson-Sévigné et Pacé qui le seront d'ici la fin de l'année.

2 inaugurations à venir

Le tronçon Rennes – Le Rheu du Réseau express vélo va être inauguré vendredi 24 mars à 15 h au départ du Roazhon Park.

L'inauguration du tronçon Rennes – Montgermont est programmée au jeudi 30 mars à 18 h, au départ de Grand quartier, boulevard de la Robiquette.

Merci d'indiquer votre présence au plus tard la veille à l'adresse : c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr.

Une politique cyclable ambitieuse en faveur de la transition écologique

Prévu parmi les actions du Plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole, adopté en janvier 2020, ce projet participe pleinement au plan d'actions mis en œuvre par Rennes Métropole en faveur de la transition écologique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, encourageant la pratique des mobilités alternatives à la voiture. Il répond également aux enjeux sociaux actuels. Face à la hausse des prix du pétrole, la pratique du vélo apparaît comme une solution économique.

L'objectif de Rennes Métropole est de multiplier par trois la part des déplacements à vélo d'ici 2030 sur le territoire, en passant d'un peu plus de 3 % des trajets réalisés à vélo à 9 %.

Outre la sécurisation de nombreux itinéraires cyclables et des carrefours dits dangereux, le Réseau express vélo vise à proposer aux cyclistes un réseau confortable et sécurisé de 104 km. En parallèle, le territoire métropolitain sera maillé par 400 km de réseau secondaire à vélo à horizon 2030, dont 200 km sont, en partie, réalisés. Il est à noter également que, dans le cadre du projet de création d'un réseau de trambus d'ici 2030, 80 km de liaisons cyclables seront créés.

Pratique

- La cartographie à jour du déploiement du REV est à retrouver en pièce-jointe.

Le Réseau express vélo métropolitain, c'est quoi ?

Le Réseau express vélo (REV) est un projet métropolitain reliant Rennes et 15 communes de la première couronne métropolitaine. Il prévoit 104 km de liaisons sécurisées. Composé majoritairement de pistes cyclables, le Réseau permet d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements, pour encourager la pratique du vélo. Le Réseau express vélo conforte et complète les aménagements existants, en mettant en œuvre une continuité entre les différents tronçons de pistes et bandes cyclables déjà réalisés.

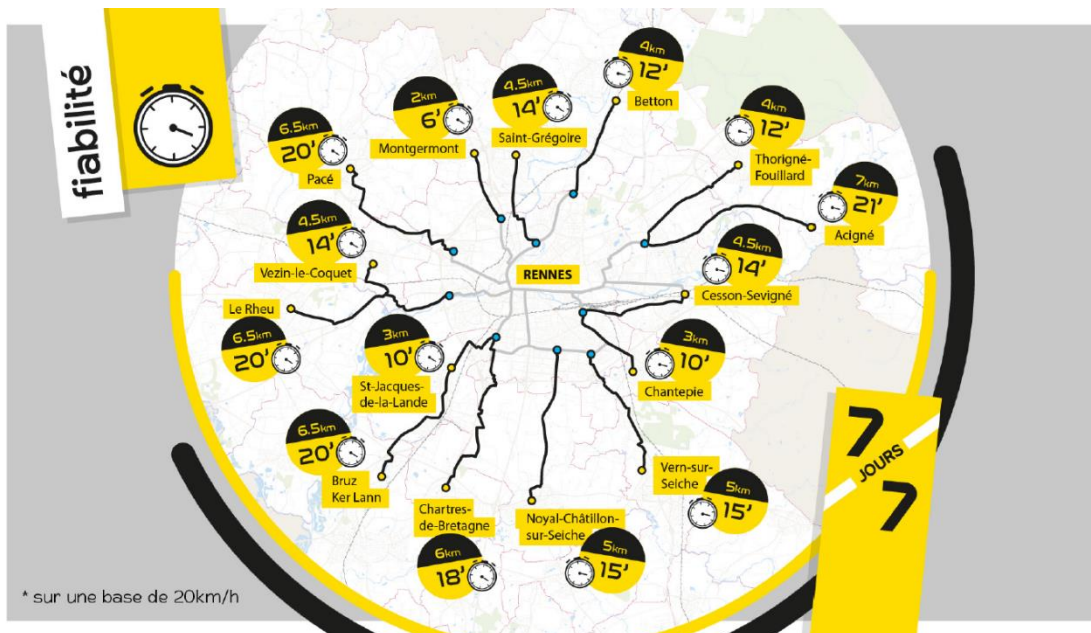


Tronçon du REV Rennes – Le Rheu © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

Le REV en pratique

Un réseau fiable

Le Réseau est constitué d'itinéraires continus et sécurisés sur lesquels il est possible d'atteindre une vitesse moyenne de 20 km/h, en bénéficiant d'une circulation fluide. Ainsi, le temps de parcours est toujours le même, quel que soit le jour de la semaine. Le visuel ci-dessous présente les temps de parcours, par exemple 15 minutes pour rejoindre Noyal-Châtillon-sur-Seiche ou encore 10 minutes pour rejoindre Chantepie depuis Rennes.



Un réseau lisible

Le déploiement du REV est accompagné d'une signalétique adaptée pour permettre la lisibilité et l'identification de ces liaisons cyclables : marquage au sol avec vélo blanc et chevrons bleus, et panneaux directionnels.



Signalétique du REV © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

Un réseau du quotidien

Fiable, efficace, sécurisé, lisible et confortable, le Réseau express vélo s'adapte aux usages du quotidien : trajets domicile-travail, trajets domicile-école, balades. Les vélos musculaires, les vélos à assistance électrique, les trottinettes, les vélo-cargo, etc., sont autorisés. De plus, il sillonne des itinéraires bordés de nature préservée ce qui rend les trajets agréables.

Un réseau connecté

Le REV est connecté avec les autres modes de transports de la Métropole comme le train, le métro ou le bus, grâce à la mise à disposition d'abris vélos sécurisés. C'est le cas, par exemple, du tronçon Rennes – St-Jacques – Bruz qui sera relié au parc-relais Saint-Jacques – Gaîté qui bénéficie de 200 places vélos sécurisées. En déposant son vélo à cet endroit, un habitant de Bruz pourra ensuite se rendre en centre-ville grâce à la ligne b du métro.

Un réseau confortable

Le plus souvent en site propre sous la forme d'une piste cyclable, le plus souvent bidirectionnelle, isolée de la circulation automobile, les itinéraires cyclables du REV empruntent ponctuellement :

- des voies vertes partagées avec les piétons. Exemple : tronçon Rennes – Le Rheu, la voie verte bordant la Vilaine après le Roazhon Park ;
- des zones de rencontre partagées avec les piétons et les voitures limitées à 20 km/h. Exemple : tronçon Rennes – Le Rheu, rue Amiral Courbet ;
- des routes en milieu rural ou urbain à faible trafic avec la mise en place d'une voie centrale banalisée (aussi appelée chaucidou) matérialisant un espace pour les cyclistes. Exemple : prolongement du tronçon Rennes – Noyal-Châtillon-sur-Seiche, boulevard Pierre Le Moine.

L'ensemble des itinéraires respectent les recommandations du Cerema.

Budget et financements

En 2022, Rennes Métropole a consacré 34,5 € par an et par habitant à sa politique cyclable, comprenant infrastructures et services, contre 21 € en 2020, soit une hausse de 60 %. L'investissement en faveur du Réseau express vélo représente environ 27 M € sur le mandat.

Rennes – Vern-sur-Seiche : 0,7 M€

Rennes – Le Rheu – Vezin-le-Coquet : 2,2 M€

Rennes – Montgermont : 1,1 M€

Rennes – Noyal-Châtillon-sur-Seiche : 2,1 M €

Rennes – Chartres-de-Bretagne : 1,2 M€

Rennes – Cesson-Sévigné : 4,1 M€

Rennes – Pacé : 0,7 M €

Rennes – Acigné : 2,1 M€

Rennes – Thorigné-Fouillard : 0,9 M€

Rennes – Betton : 2,4 M€

Rennes – St-Jacques-de-la-Lande – Bruz : 4 M€

Rennes – Chantepie : 4,4 M€

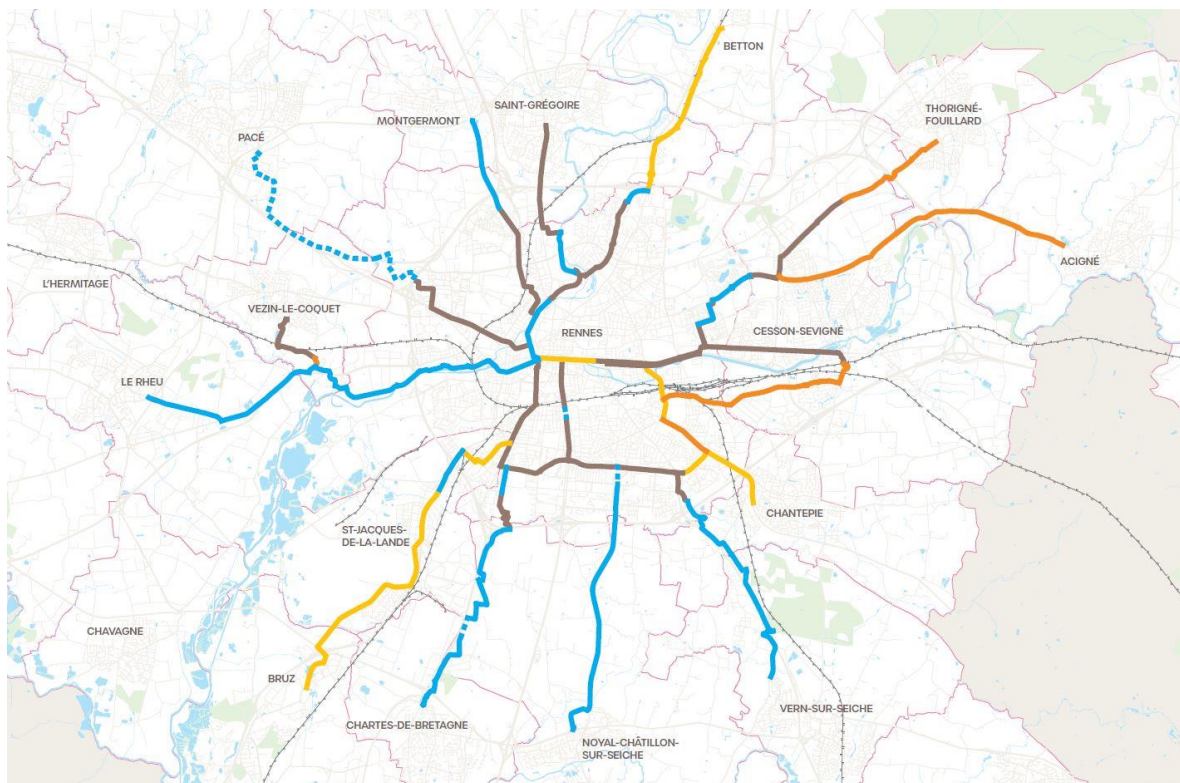
Rennes – Saint-Grégoire : 0,1 M€

Itinéraires REV intra Rennes : 1,5 M€

Le Réseau express vélo est financé par Rennes Métropole et avec le soutien de l'État, de l'Union européenne, de la Région Bretagne et du Département dans le cadre du Contrat métropolitain de relance et de transition écologique (CMRTE).

Point d'étape sur le déploiement

L'année 2023 est marquée par la livraison de plusieurs tronçons importants, la poursuite des travaux et le début des opérations sur d'autres itinéraires. Le point sur le déploiement du Réseau express vélo.



© Rennes Métropole (cette cartographique est à retrouver en pièce-jointe)

Un itinéraire déjà livré

- **Rennes – Vern-sur-Seiche** : 5 km livrés en 2022
Depuis le pôle d'échanges de La Poterie, l'itinéraire permet de rejoindre la zone commerciale Rocade Sud et longe ensuite la RD173 jusqu'à Vern-sur-Seiche. Des finalisations sont en cours.

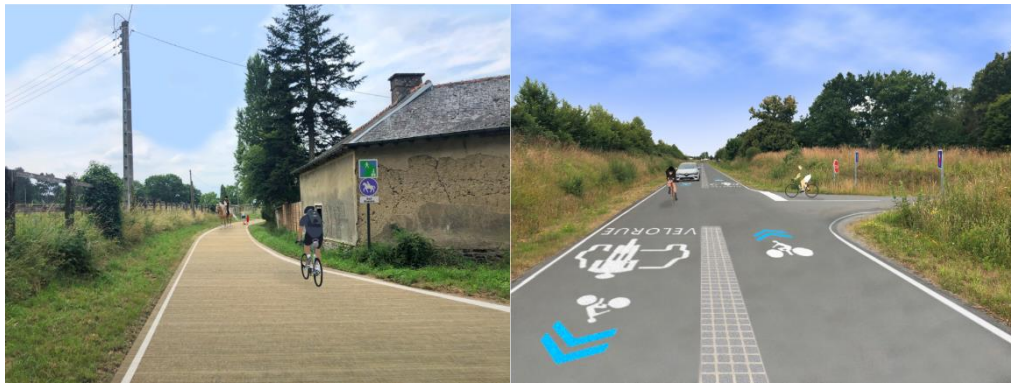
Trois itinéraires sont livrés et inaugurés en mars 2023

- **Rennes – Le Rheu** : 6,5 km livrés en février 2023
À partir du parc d'activités Ouest du Rheu, il est désormais possible d'accéder de façon sécurisée à la place de Bretagne à Rennes, en longeant la rue du Manoir de Servigné et le Roazhon Park.
- **Rennes – Montgermont** : 2 km livrés en novembre 2022
Cet aménagement passe sous la rocade de Rennes et longe le boulevard de la Robiquette.

- **Rennes – Noyal-Châtillon-sur-Seiche** : 5 km livrés en février 2023
Cette liaison relie le quartier du Blosne à Rennes et l'avenue des Pays-Bas, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, longeant la D82.

Trois itinéraires en travaux et livrés en 2023 / 2024

- **Rennes – Chartres-de-Bretagne** : 6 km avec livraison prévue au 2^{ème} trimestre 2023
Cet aménagement passera sous la rocade de Rennes et longera la RD837 desservant ainsi les entreprises du site de la Janais, de la Zac Touche Tizon, de les ZA Mivoie – Le Vallon.
- **Rennes – Cesson-Sévigné** : 4,5 km avec livraison prévue au printemps 2024
L'axe reliera le boulevard Villebois-Mareuil à la rue de Paris de Cesson et se poursuivra jusqu'à Cesson-Sévigné en desservant l'Ecopôle Sud-Est, le quartier de la Monniais et la gare de Cesson.
- **Rennes – Pacé** : 6,5 km avec livraison prévue en septembre 2023
L'itinéraire reliera le quartier de Villejean (par le passage Rouergue sous la rocade) à la Zac des Touches. Un itinéraire alternatif sera balisé pour relier le quartier Beauregard par la Lande du Breil. Cette première phase sera suivie par une seconde qui prolongera le réseau pour rejoindre le centre-ville de Pacé.



Perspectives de la future liaison du REV Rennes – Pacé © Rennes Métropole

Six itinéraires à venir en 2024 et 2025

Les études sont en cours pour les itinéraires suivants :

- Rennes – Acigné ;
- Rennes – Betton ;
- Rennes – St-Jacques – Bruz ;
- Rennes – Chantepie ;
- Rennes – Saint-Grégoire ;
- Rennes – Thorigné-Fouillard.

Les services vélo

Outre les investissements en faveur d'infrastructures, le deuxième pilier de la politique vélo de Rennes Métropole a trait aux services vélos mis en œuvre. En parallèle du déploiement du Réseau express vélo, la collectivité continue de développer son offre de services vélos : location courte et longue durée, ateliers, stationnement vélos, etc. Les métropolitains qui souhaitent désormais emprunter le REV pour leurs déplacements, mais qui ne sont pas équipés, peuvent bénéficier des services vélos du réseau Star :

La Maison du vélo

Situé place de la Gare à Rennes, cet équipement ouvert en 2020 propose de nombreux services destinés aux cyclistes métropolitains ou de passage. Lieu incontournable de l'information sur le vélo sur le territoire métropolitain, il permet également la location de vélos à assistance électrique, de vélos cargo, de vélos pliants, de cycles adaptés à certains handicaps avec une offre qui continue d'évoluer. Des ateliers d'auto-réparation, du marquage de vélo pour lutter contre le vol, une vélo-école, des expositions sont également proposés.

La programmation des activités est co-construite avec les différents partenaires : associations, vélocistes, Destination Rennes, prévention routière, etc.

Toutes les informations sur la maison du vélo sont accessibles sur le site star.fr : <https://www.star.fr/se-deplacer/velo/maison-du-velo>.

La Maison du vélo mobile



La Maison du vélo mobile © Stéphanie Priou – Rennes Ville & Métropole

Depuis l'automne 2021, une version mobile de la Maison du vélo circule dans les 43 communes de la métropole et les quartiers prioritaires rennais. Au plus près des habitants de la métropole, ce bus itinérant propose les mêmes services que la Maison du vélo à Rennes en assurant les fonctions suivantes :

- Information, conseil en mobilité, commercialisation des services vélos (adhésions, formations, inscriptions aux balades, vélos écoles, etc.) ;
- Ateliers d'entretien, de conseil, de diagnostic et de gravage anti-vol de vélos (suivant la disponibilité des associations partenaires) ;
- Animations et démonstrations : test de vélo électrique, vélo pliant, etc. ;
- Distribution et location de vélos (après abonnement en ligne ou à la Maison du vélo à Rennes) ou reprise des vélos ;
- Diffusion de la documentation grand public mise à disposition par les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

En tournée les mercredis et samedis, la Maison du vélo mobile est accessible de 14 h à 19 h le mercredi et de 10 h à 14 h le samedi.

Toutes les informations pratiques, les dates des prochaines tournées et la programmation sont à retrouver sur le site du STAR à l'adresse suivante : <https://www.star.fr/actualites/maison-du-velo-mobile>.

La location longue durée d'un vélo

Depuis juin 2022, un nouveau dispositif d'inscription en ligne a été mis en place pour la location longue durée sur le site star.fr d'un VAE, avec la possibilité en cas d'indisponibilité de vélo d'être prévenu lors du réapprovisionnement : <https://www.star.fr/se-deplacer/velo/location-longue-duree>.

Le type de vélos disponible à la location longue durée continue d'évoluer. De nouveaux vélos cargo arrivent petit-à-petit notamment le modèle "Capitaine Cargo", conçus et fabriqués par une entreprises rennaise, GALIAN Cycles.

La tarification solidaire mise en place par Rennes Métropole s'applique aux services vélos et notamment à la location longue durée pour permettre aux plus précaires de bénéficier d'un vélo au quotidien pour un bas prix.

Le développement des parkings sécurisés

Inciter à la pratique du vélo doit également s'accompagner d'un développement de l'offre de stationnement vélo sécurisé en cœur de Métropole. La collectivité met en place des parkings vélos sécurisés de plus en plus nombreux. L'ouverture des 3 nouveaux parc-relais de la ligne b s'est accompagné de l'ouverture de C-Park Vélos. Cette année va marquer une nouvelle étape dans le déploiement de ces stationnements avec la mise en place expérimentale de 2 parkings vélos résidentiels, sous forme de box individuels pour les habitants ne disposant pas d'un local vélo sûr.
